

Genève

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
<https://lecourrier.ch/>

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 7'295
Parution: 5x/semaine



Page: 4
Surface: 83'575 mm²

Ordre: 1094419
N° de thème: 862.021

Référence: 76453487
Coupage Page: 1/2

Bloquée pendant des années, la construction du tram Lausanne-Renens devrait pouvoir démarrer

La forêt du Flon sera préservée



La ministre Nuria Gorrite, le syndic de Lausanne Grégoire Junod et Toto Morand (à dr.) se réjouissent de la solution trouvée.
KEYSTONE

RAPHAËL BESSON

Transports publics ► Fin des querelles, place à la grande entente et aux sourires pour «un moment historique». Le tram Lausanne-Renens devrait pouvoir se construire. Alors que la justice donne son feu vert à la destruction de la forêt du Flon, le canton s'engage à la préserver et à trouver des solutions alternatives. Il ne construira donc pas la rampe Vigie-Gonin.

«Ça cassait l'ambiance, tout est pardonné», a lancé hier après-midi Guillaume «Toto» Morand, qui depuis des années défend la forêt du Flon et bloque ainsi la construction du tram Lausanne-Renens. Nouvelle

ambiance réchauffée en effet puisqu'il était entouré de ses adversaires de jadis, la conseillère d'Etat Nuria Gorrite et le syndic de Lausanne Grégoire Junod. Les sourires et les effusions ont donc remplacé les colères et les dénigrement.

Feu vert des juges

Pourtant, la cause du Flon a bien perdu au final devant la justice. Le Tribunal administratif fédéral (TAF) a confirmé «en tout point» le projet des autorités concernant le tram et la construction de la rampe Vigie-Gonin, donnant du coup son feu vert à la destruction de

ces arbres, a souligné Nuria Gorrite. Le tribunal écrit que «les conditions légales pour autoriser le défrichage de la forêt étaient réalisées». Il ajoute: «Le défrichage n'occasionnera pas d'atteinte sérieuse à l'environnement et respecte le principe de proportionnalité.» Le tribunal rappelle également que le défrichage sera compensé à suffisance sur le territoire de la commune même de Lausanne.

Toto Morand a reconnu avoir été «déçu» en lisant l'arrêt, après avoir entamé sa croisée en 2012. Mais après des contacts immédiats avec les autorités du canton et de la

Genève

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
<https://lecourrier.ch/>

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 7'295
Parution: 5x/semaine



Page: 4
Surface: 83'575 mm²

Ordre: 1094419
N° de thème: 862.021

Référence: 76453487
Coupage Page: 2/2

ville, un accord a été trouvé. Malgré leur victoire, les autorités ne raseront pas la forêt et de son côté, Toto Morand ne déposera pas de recours devant le Tribunal fédéral contre la décision du TAF. Le perdant se transforme ainsi en vainqueur grâce à la longueur de la procédure judiciaire et au changement d'époque. Car de l'aveu même de la présidente du gouvernement, le projet actuel «date d'un autre temps».

Au fil des années, le vent a tourné alors que Toto Morand s'activait tant et plus pour dénoncer l'initiative, devant la justice comme sur les réseaux sociaux, n'hésitant pas à brocarder tous ceux qui ne partageaient pas ses points de vue, en particulier l'ancien syndic vert de Lausanne Daniel Brélaz. Fâché, le commerçant et marchand de chaussures a même annoncé qu'il ne subventionnerait plus la culture lausannoise, notamment le Théâtre de Vidy, ce que Grégoire Junod dénonçait alors avec force, jugeant que «le mécénat ne se marchandait pas».

Poumon lausannois

La forêt du Flon s'est ainsi transformée en un poumon lausan-

nois, selon ses partisans, laissant les milliers d'usagers des transports publics attendre le tram en site propre, devenu absolument nécessaire pour décongestionner l'axe fort vers Renens. Greta Thunberg et grévistes du climat aidant, les pouvoirs socialistes du canton et de la ville ne pouvaient plus se lancer dans l'abattage de ces arbres. Suivant ce compromis, les autorités s'engagent à ne pas bâtir la rampe, à préserver la forêt, à construire le tram et le réseau de bus à haut niveau de service, ces derniers sous la responsabilité des communes. Grégoire Junod s'est dit «très heureux de cet épilogue pour un projet majeur. Cet accord a du sens en plein objectif climatique.» Cette solution oblige aussi à renoncer à la Maison du livre qui devra trouver une autre localisation.

Depuis la publication de l'arrêt du TAF court désormais un délai de 30 jours pendant lequel un recours pourrait être déposé. On ne voit toutefois pas par qui puisqu'un partenaire important s'associe aussi à ce nouvel élan, la Fédération patronale vaudoise (FPV). Elle représente les personnes qui avaient à l'époque retiré leurs oppositions

pour lancer le projet initial. Son représentant, Patrick Eperon a relevé que les milieux économiques voulaient avant tout qu'un accès «multimodal» soit assuré au centre-ville de Lausanne, voitures comme transports publics.

Dans cet esprit «constructif», des discussions ont débuté fin 2019 pour trouver des solutions alternatives. «Je ne peux vous garantir le succès de ces négociations. Mais j'ai l'intime conviction que la volonté de parvenir à un bon accord est partagée», a assuré Patrick Eperon.

Si tout se passe au mieux, les travaux du tram pourraient commencer cet été et durer environ 4 ans et demi. D'ici peu, une nouvelle annonce devrait révéler comment les différents intéressés ont résolu le problème urbanistique, sans rampe Vigie-Gonin et avec la forêt du Flon, donc moins coûteuse en fin de compte. «Tout est sur la table», selon Nuria Gorrite. |

«Ça cassait l'ambiance, tout est pardonné»

Guillaume «Toto» Morand